Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 3

Rubrik: Témoignage : je n'ai jamais eu d'accident!

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de conduite!

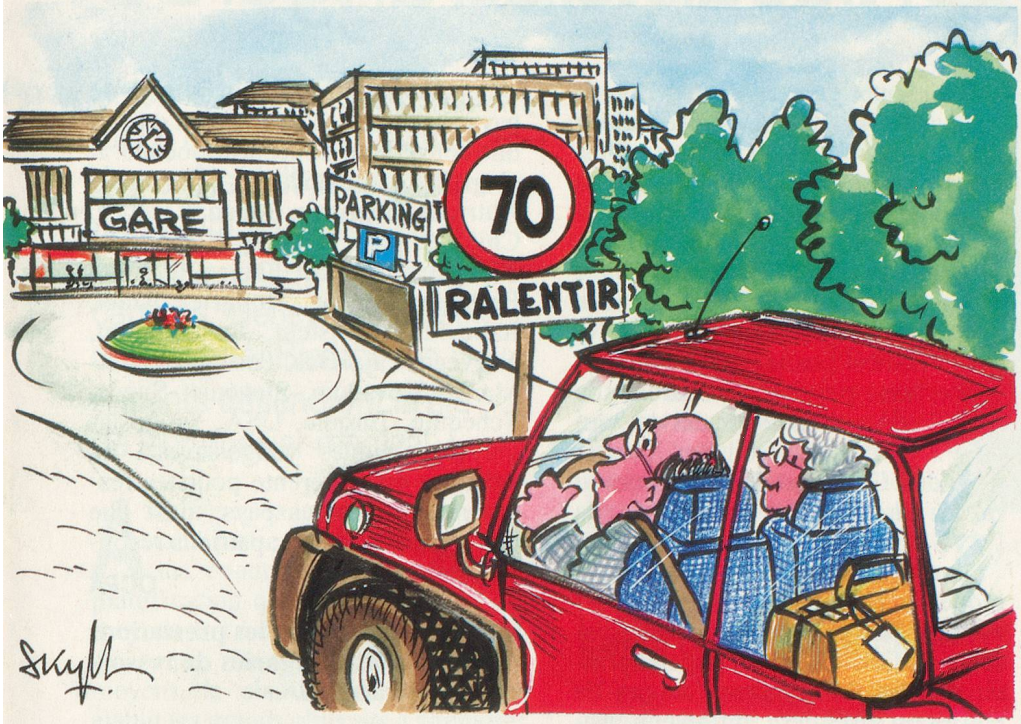

Dessin Skyll

favorablement à l'appel des organisateurs de ces cours d'information et de sensibilisation. On peut imaginer qu'il s'agissait évidemment de conducteurs en pleine possession de leurs moyens...

Généralement, les certificats de «bonne conduite» sont délivrés par les médecins de famille, qui se montrent parfois complaisants. Et si certains cantons ont nommé des médecins attitrés, cela ne change pas grand-chose au problème. Ces contrôles ne sont pas suffisamment poussés. Mais peut-on charger un médecin de «punir» son patient en lui retirant le permis? Où commence la sécurité et où s'arrête la répression?

Connaître ses limites

Dans un récent article consacré à la somnolence au volant publié dans *le Temps*, il est apparu que 80% des conducteurs connaissent des périodes d'hypovigilance ou de somnolence au volant, quand ils ne s'endorment pas carrément. Des fractions d'absence très brèves, heureusement, qui n'excèdent pas trois ou quatre secondes. Selon le professeur Alain Muzet, du CNRS de Strasbourg, «ce sont les jeunes qui se révèlent les plus fragiles et qui enclenchent plus facilement la transition entre la veille et le sommeil». A la lumière de ces révélations, il faudrait donc tester tous les conducteurs, tous les ans ou tous les deux ans. On imagine d'ici le travail...

En fait, la prise de conscience doit être individuelle. Il appartient à chacun de connaître ses limites et de prendre la route dans les meilleures conditions possibles. Un senior au volant, dont les facultés visuelles sont diminuées, n'est certainement pas plus dangereux qu'un quadragénaire qui a bu un apéro, une demi-bouteille de rouge et un pousse-café.

Et si vraiment son état physique ou psychique représentent un danger public, c'est à son entourage que revient la responsabilité de l'empêcher de conduire. Le mieux est de rester raisonnable et d'observer certaines conditions avant de s'élancer dans le trafic. Il en va de la sécurité de chacun.

Jean-Robert Probst

TÉMOIGNAGE

Je n'ai jamais eu d'accident!

«C'est dans les années soixante que j'ai passé mon permis et je n'ai cessé de conduire depuis ce temps-là. Le jour de l'examen, l'expert m'a félicité pour mes réflexes. Aujourd'hui, à l'âge de 77 ans, j'ai l'impression qu'ils sont intacts. Je pense que cela explique en partie le fait que je n'ai jamais eu d'accident en trente-cinq années de conduite.

Pourtant, je roule en moyenne près de 2000 km par mois. J'utilise fréquemment ma voiture pour conduire ma petite-fille à l'école, pour transporter des personnes handicapées ou pour mes activités. J'ai travaillé toute ma vie dans le domaine du spectacle. J'ai abandonné la mise en scène l'an passé, mais je continue de donner quelques leçons de diction par-ci, par-là. Pour moi, la voiture est avant tout un outil de travail. Je ne la nettoie pas tous les deux jours, mais je l'entretiens correctement.

Naturellement, je passe un contrôle médical tous les deux ans depuis l'âge de 70 ans. J'ai encore une bonne vue, même si je dois porter des lunettes et mon ouïe est excellente. C'est en tout cas ce que constate mon médecin de famille, en me délivrant le certificat qui m'autorise à conserver mon permis.

J'ai appris par la presse qu'on envisageait de retirer le permis automatiquement aux personnes qui atteignent l'âge de 75 ou de 80 ans. Ce serait une idiotie. En tout cas, si cette mesure devait être appliquée, je demanderais une dérogation, en qualité de bon conducteur.

Et puis, si un jour, pour des questions de santé, je devais quand même me séparer de ma voiture, ce ne serait pas dramatique. J'irais à pied, je prendrais le bus ou le taxi...»

Georges G., Fribourg